

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 28 (1968)

Rubrik: Les organisations internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les organisations internationales

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)

A trois reprises, le Comité du tourisme de l'OCDE, présidé par notre vice-président, M. A. Martin, directeur de l'Office fédéral des transports, s'est réuni à Paris. Le 1^{er} février, on y discuta notamment de l'intention manifestée par le gouvernement des Etats-Unis de mettre un frein aux voyages touristiques en dehors des deux Amériques. La séance du 5 juillet était avant tout consacrée à l'adoption du volumineux rapport annuel 1967/68. Le Comité du tourisme s'est à nouveau réuni le 14 novembre et s'est occupé de nombre de problèmes. Citons l'étalement des vacances d'été, les facilités douanières pour touristes, les questions de statistique et les mesures étatiques tendant à encourager le tourisme.

COMMISSION EUROPÉENNE DE TOURISME (CET)

Cette commission également s'est penchée sur les limitations que les Américains se proposaient d'apporter au tourisme extra-américain. Lors de la réunion du 2 février à La Haye, l'assurance a été donnée aux Etats-Unis qu'on soutiendrait leurs campagnes de publicité en Europe dans la mesure où eux-mêmes renonceraient aux sévères restrictions prévues par le « plan Johnson ». Ce thème fut repris à la séance du 19 septembre et les méri-

tes du président irlandais de la commission, M. T. J. O'Driscoll, défenseur du point de vue européen, y furent dûment relevés. Le document « Freedom to Travel », très répandu dans les milieux gouvernementaux et professionnels, s'est révélé des plus précieux. — L'idée d'une enquête spéciale qui aurait pour objet les voyages de détente des Américains dans l'entre-saison a recueilli une adhésion de principe. — La European Travel Commission à New York a publié tout spécialement une brochure illustrée, de 24 pages, sous le titre « Europe — the now destination ». Cette publication a été remise, en novembre, à 1,5 millions de lecteurs du New York Times.

UNION INTERNATIONALE DES ORGANISMES OFFICIELS DE TOURISME (UIOOT)

Le comité exécutif de l'UIOOT a siégé du 22 au 25 mai à Beyrouth et du 6 au 10 novembre à San Francisco. Principal objet en discussion : la transformation de l'UIOOT en une Organisation mondiale du tourisme à caractère intergouvernemental, transformation préparée par une commission spéciale. Les réserves formulées par les pays touristiques classiques — dont la Suisse — concernent le risque de politisation et aussi l'augmentation importante des dépenses découlant d'un tel projet. Dans le courant de l'année 1968, le gouvernement des Etats-Unis a également adopté ce point de vue.

Les Etats intéressés ont été invités, avant même la séance de novembre du comité exécutif, à une conférence intergouvernementale au printemps 1969. Les autorités fédérales élaboreront d'ici là une prise de position officielle en collaboration avec l'ONST.

COMMISSION RÉGIONALE DE TOURISME POUR L'EUROPE (CRTE)

La CRTE, dont le directeur de l'ONST est président, s'est réunie le 18 septembre à La Haye. Une discussion générale a montré qu'au sein de la commission régionale européenne également les avis étaient diamétralement opposés quant à l'avenir de l'UIOOT. Les délégués se sont également prononcés sur le rapport intérimaire 1967/68, ainsi que sur la brochure, parue dans le courant de l'année écoulée, qui s'intitule « Note technique d'information ». — Le panneau élaboré par la CRTE pour les offices de tourisme (lettre « i » sur fond vert) a été repris par une nouvelle série de pays. — La commission s'efforce toujours d'intégrer les taxes d'aéroport dans le prix des billets.

PROPAGANDE COLLECTIVE DES PAYS ALPINS

Cet organisme, groupant les sept pays suivants : Allemagne fédérale, Autriche, France, Italie, Mo-

naco, Suisse et Yougoslavie a tenu séance du 17 au 19 juin à Monte-Carlo sous la présidence du directeur de l'ONST. La campagne de publicité aux Etats-Unis y a été préparée. L'accent sera porté sur la nouvelle carte panoramique de la région alpine dressée par le professeur Berann. Le Motoring Contest, un concours pour les automobilistes américains visitant l'Europe, sera de nouveau mis sur pied. L'année écoulée, 254 plaquettes et diplômes ont été distribués, ce qui représente un nouveau record pour ce concours et montre bien la popularité dont il jouit auprès des automobilistes américains.